

HOMÉLIE PRONONCÉE LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016

par Monseigneur Pierre-Marie Carré, vice-président de la
Conférence des Évêques de France et archevêque de Montpellier
Messe du 32^e Dimanche du Temps Ordinaire (Année C)
célébrée en direct de la basilique Notre-Dame-du-Rosaire
à Lourdes (Hautes-Pyrénées)

2 Martyrs VII, 1...14 – 2Thessaloniens II, 16...III, 5 – Luc XX, 27-38

« *Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants !* » (Luc XX, 38). Il est bon d'entendre cette affirmation de Jésus quelques jours après la fête de la Toussaint et la commémoration des fidèles défunts, le 2 novembre.

On reproche parfois aux prédicateurs de ne plus parler de l'au-delà. Pourtant, bien des questions nous arrivent, parfois de la bouche des enfants :

- Si on a été handicapé ou malade toute sa vie, qu'en sera-t-il après la résurrection ?
- Ou encore la question posée à Jésus, que nous venons d'entendre dans l'Évangile : si on a été marié plusieurs fois, comment cela se passera-t-il après la mort ?

En rester à ces questions, c'est imaginer l'au-delà à notre simple mesure ! Jésus nous demande de croire que Dieu va transformer totalement notre vie. La vie de ressuscité n'aura rien à voir avec la vie actuelle. N'imaginons pas le ciel à partir de ce que nous connaissons maintenant. Jésus nous promet un ciel nouveau et une terre nouvelle.

Dans un instant, nous redirons ensemble que nous croyons « à la résurrection de la chair et à la vie éternelle ». Qu'est-ce donc que la vie éternelle ? Avant tout, elle est un don gratuit offert par Dieu à qui se tourne vers lui avec confiance : « *celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra* » dit Jésus. Seule la rencontre avec Celui qui est sainteté, amour et vie peut combler le cœur : « Tu nous as fait pour toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en toi. »

Notre foi en la vie du monde à venir s'appuie sur la fidélité de notre Dieu. Serait-il possible d'avoir été créés et voulus par Lui et d'être abandonnés par lui au moment de la mort ? Entendons à nouveau cette affirmation de saint Paul « *ni la mort, ni la vie... rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus Christ notre Seigneur* » (Romains VIII, 39). C'est cette assurance qui mène à des témoignages extraordinaires de foi. Nous avons entendu le récit de l'Ancien Testament racontant qu'une mère et ses sept fils ont préféré donner leur vie plutôt que de trahir leur foi. Ce n'est pas que du passé ! Combien de nos frères et sœurs chrétiens sont aujourd'hui témoins de la foi jusqu'à donner leur vie ? Ce sont les martyrs de ce temps. Nous ne pouvons pas les oublier !

Notre espérance est fondée sur la résurrection de Jésus. Depuis le jour de Pâques, les disciples de Jésus croient que Dieu leur offre la vie nouvelle dans laquelle son Fils est entré. Comment cela se fera-t-il ? Nous ne le savons pas, mais nous croyons qu'un amour nous attend. Alors la mort devient un passage. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus disait : « Je ne meurs pas, j'entre dans la vie. »

La vie éternelle n'est pas pour plus tard : elle commence dès à présent. « *La vie éternelle, c'est te connaître, Toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus*

Christ » (Jean XVII, 3), nous dit l'apôtre Jean. Ici, connaître, c'est aimer ! La mort n'a pas pu garder le Vivant en son pouvoir. Désormais le Christ ressuscité nous entraîne vers l'éternité.

« J'attends la résurrection des morts. » Ces mots du Credo sont notre espérance. Soutenus par la prière des saints, de tous ceux qui vivent avec le Seigneur, au premier rang desquels se trouve la Vierge Marie, Notre-Dame de Lourdes, nous pouvons affirmer paisiblement que notre Dieu est vraiment le Dieu des vivants.

Chers amis, et vous qui êtes avec nous grâce à la télévision, soyons témoins de la foi en la résurrection ! Que les paroles de saint Paul entendues à l'instant restent en nous : « *Que le Seigneur conduise vos cœurs dans l'amour de Dieu et l'endurance du Christ.* »

*Pour tout ce qui concerne la liturgie et les chants,
veuillez vous adresser à*

Monsieur Joël Luzenko
Service de communication des Sanctuaires
65100 LOURDES